

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 27 (1965)  
**Heft:** 13

**Rubrik:** La page de la prévention

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La page de la prévention

## Conseil no 1

Une complète protection contre l'accident corporel dans les travaux agricoles qui font appel à la machine, se trouve réalisée lorsque le fonctionnement de celle-ci est conditionné par la présence d'un ou plusieurs dispositifs de sécurité.

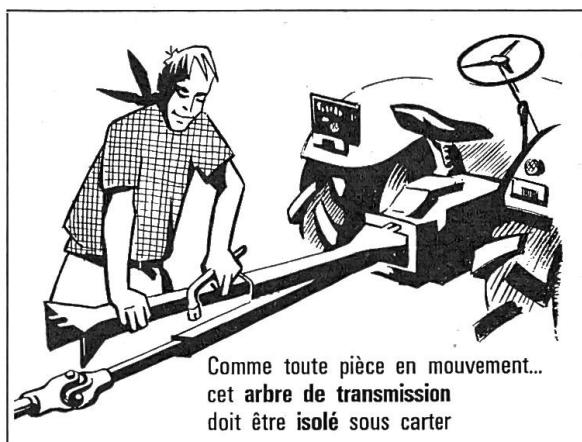
En effet, malgré toutes les recommandations et en dépit des exemples d'accidents très graves dont la presse agricole et la Prévention Rurale se font l'écho, trop d'ouvriers agricoles négligent encore l'emploi ou la remise en place de tels dispositifs.

Aussi les spécialistes de la Prévention et certains constructeurs de matériels agricoles en sont-ils arrivés à mettre au point des dispositifs de protection qui font corps avec l'organe dangereux.

Ainsi pas de risque d'oubli, volontaire ou non, puisque sans le protecteur, la machine ne saurait fonctionner.

C'est le conseil de la Prévention Rurale, France

## Conseil no 2



Comme toute pièce en mouvement... cet arbre de transmission doit être isolé sous carter



Un arbre de transmission est bien isolé...  
...à condition que son dispositif de sécurité fasse partie du mécanisme...

le dépassement est une manœuvre dangereuse.  
facilitez-la en serrant à droite, dans certains cas en ralentissant.

